

# LSA

## Compte-rendu de la réunion mensuelle du jeudi 25 juillet 2013.

La réunion s'est tenue chez Valérie Chorenslup.

Les participants :

- Membres du bureau : Marie-Florence Roncayolo, Chloé Rudolf et Mélanie Julien.
- Autres membres : Valérie Chorenslup, Francine Cathelain et Virginie Cheval.

Et un grand merci à tous ceux et celles qui se sont excusés !

### I Activités externes

#### 1. Convention collective : même passée, tout n'est pas terminé.

Le 1<sup>er</sup> juillet dernier, le Ministre du Travail a pris la décision d'étendre le texte de la Convention collective avec application au 1<sup>er</sup> octobre 2013. Dès lors, les discussions se poursuivent entre le Ministère du Travail, le Ministère de la Culture et les partenaires sociaux, notamment concernant les films dont le budget serait inférieur à 2,5 millions d'euros.

Actuellement, le SNTPT exclut de rehausser le plafond des films concernés par l'annexe dérogatoire ou de revoir le quota de 20% du nombre de films qui pourraient en bénéficier. Le SPIAC, de son côté, propose d'élever le plafond du budget des films concernés à 3 millions d'euros, et d'établir un quota de 20% pour les films de fiction d'une part et de 20% pour les films documentaires d'autre part.

Entre temps, des films se préparent dont le tournage aura lieu « à cheval » entre la législation actuelle et celle qui s'appliquera avec la nouvelle convention à partir du 1<sup>er</sup> octobre. Ces tournages nécessitent que soient établis deux contrats différents, le second commençant au 1<sup>er</sup> octobre et dont les termes restent flous, compte tenu des incertitudes qui persistent actuellement.

Au sujet de la CCC, LSA se félicite de la contribution de Bénédicte Kermadec au hors-série consacré à la Convention Collective de la Lettre de l'AFC. Vous pouvez retrouver le texte intitulé « Lettre à un(e) jeune technicien(ne) » à ce lien :

<http://www.afcinema.com/Lettre-a-un-e-jeune-technicien-ne.html>

On revient brièvement sur les événements récents : démission de Lucas Belvaux de la présidence de l'Agence pour le Développement Régional du Cinéma, réaction favorable à l'extension des Monteurs Associés, réunion du 13 juillet entre les partenaires sociaux dont nous avons eu peu de retours à part qu'elle s'était « plutôt bien passée »...

On discute également de l'émission du 7/9 de France Inter animée par Pierre Weill et consacrée à la CCC, défendue à cette occasion par Arnaud Roth, chef décorateur. Emission intéressante notamment sur la problématique des budgets insuffisants des films et son corollaire : l'association néfaste entre questions de sous-financement et « négociation » des salaires.

Dans ce débat centré sur nos salaires, il est regrettable que soient éludées nos compétences. D'autre part, on peut d'ores et déjà s'inquiéter des répercussions de ce débat : relations momentanément tendues voire clivages avérés, mise en péril des techniciens exposés par la défense de leurs convictions...

## 2. Inter-Association/BIAC

La dernière réunion inter-association est malheureusement restée sans compte-rendu.

Lors de la réunion du 19 juillet dernier, l'Inter-Association a conclu à l'inefficacité du Bureau Inter-Association, s'interrogeant sur un retour à la méthode précédente : les associations proposant librement un sujet ou un texte qui serait ensuite débattu. Autre idée évoquée : pourquoi pas un fonctionnement inspiré de celui de l'Europe, avec un roulement des associations présidentes ?

Outre certaines dissensions au sein même des associations (comme pour l'ADP, partagée pour moitié entre les pro- et les anti-convention collective) les problèmes de communication s'accumulent au détriment de l'Inter-Association...

La prochaine réunion inter-association aura lieu autour du 20 septembre.

## 3. Préparation de la renégociation du régime des intermittents

Il s'agit du prochain gros dossier de la rentrée : la renégociation de la convention Unédic. Les Ministres Michel Sapin et Aurélie Filippetti ont confirmé que le gouvernement n'avait pas l'intention de remettre en cause le régime des intermittents, mais les « abus » sont dans la ligne de mire et rendent nécessaires certains aménagements.

Denis Gravouil, chef opérateur et secrétaire général du SPIAC-CGT, a été mandaté pour participer à toutes les discussions, ce qui est une bonne nouvelle.

Comme tous les ans pendant le festival d'Avignon, une réunion s'est tenue au sujet du statut des intermittents entre les organisations professionnelles, syndicales et les ministres concernés. Michel Sapin et Aurélie Filippetti ont garanti la pérennité d'une protection sociale spécifique tout en affirmant leur intention d'examiner des pistes d'amélioration du régime. Le débat se poursuivra à la rentrée, notamment lors d'une réunion entre les Ministres du Travail et de la Culture, le Pôle Emploi et la CIP. Celle-ci y défendra un retour à la date anniversaire pour l'ouverture des droits (un système « mutualisant » qui pourrait s'avérer plus équitable du fait d'une meilleure répartition des indemnités) ainsi qu'un plafond du cumul des salaires et des indemnités (Ripostes n°3 : <http://www.youtube.com/watch?v=OGwzUNu-XtQ>).

Avec l'avancée sociale que constitue l'extension de la convention collective, doit-on craindre qu'en contrepartie le régime des intermittents soit moins bien défendu ?

A noter : on peut constater que lors d'ouvertures de droits à l'assurance chômage, certains documents transmis par le Pôle Emploi ne spécifient plus la durée habituelle des 243 jours en raison des négociations en cours.

## II Activités internes LSA

### 1. L'avancée de notre nouveau site

Une nouvelle liste d'illustrations pour le site a été transmise par LSA. Le prochain rendez-vous avec les webdesigners aura lieu début septembre.

On peut espérer que le site soit prêt pour la prochaine assemblée générale, en janvier 2014. Il s'agira encore de décider de l'embauche éventuelle d'une personne, externe ou

interne à la LSA, pour s'occuper très régulièrement de la mise à jour du site. Il faudra également constituer un groupe de rédacteurs pour faire vivre son contenu.

## 2. La journée-conférence LSA

La recherche d'un lieu d'accueil pour la journée-conférence LSA se poursuit.

Plusieurs devis ont été réalisés : 7000 euros/jour pour le Club de l'Etoile (!) 3000 euros/jour pour l'Entrepôt... Pas de nouvelles du Louxor ni du Théâtre du Rond-Point, refus du Forum des Images dont l'agenda est surchargé. D'autres pistes se dessinent, comme Mains d'œuvre à Saint-Ouen, un lieu voué aux associations avec lequel Valérie Chorenslup a établi un premier contact, ou encore le Théâtre de la Cité Internationale...

Il reste toujours à définir précisément le public visé, à estimer le nombre de participants et à décider si l'événement aura lieu en semaine ou pendant un week-end, ce qui aura une incidence évidente sur le choix du lieu.

## 3. Les scriptes dans les jurys de festivals

La liste des festivals avec leurs coordonnées a été établie et la lettre a été rédigée. Ce dossier suit son cours.

## 4. L'enjeu des nouvelles technologies pour les scriptes

La discussion se poursuit autour de l'application Ipad destinée aux scriptes, qui avait fait l'objet d'une présentation lors de la réunion mensuelle précédente.

On ne peut que saluer l'investissement d'une jeune génération de scriptes au fait des moyens technologiques à sa disposition. Pourtant, des interrogations persistent : ne prend-on pas le risque de créer des besoins supplémentaires (statistiques de tournage, nouveaux documents, immédiateté des échanges) qui sont en réalité à la périphérie des enjeux majeurs de notre métier ?

Simplifier les tâches, d'accord, mais seulement dans la mesure où elles s'effectuent manuellement pour rester maîtrisées. Il en résulte un gain de temps qui bénéficie à la mise en scène. Néanmoins, cet objectif de gain de temps faisait depuis plusieurs années l'objet de négociations pour se libérer du rapport horaire, voire du rapport image. L'application risque-t-elle de nous faire faire machine arrière, en nous réattribuant d'office ces tâches ?

D'autre part, le fait de pouvoir gérer un maximum de choses de manière autonome met-il en péril le rôle des assistantes et par extension, la transmission de notre métier ? Est-il seulement possible d'équiper en tablettes nos assistantes, quand on sait le coût d'investissement que représente ce matériel ?

Quels bénéfices les assistants réalisateurs ont-ils tiré de l'évolution des outils technologiques dans leur propre domaine de compétence ?

S'agit-il de céder aux impératifs exigés par certaines productions ou bien de jouer le jeu qui permet entre autres de justifier de notre présence sur un plateau ? Etre scripte pourrait-il se réduire à la maîtrise d'un logiciel ? Il s'agit de rester vigilants...

La discussion est animée : elle touche au cœur de notre métier et soulève des avis partagés... débat passionnant, à poursuivre !

On envisage d'ailleurs la tenue d'une AG exceptionnelle sur la finalité de ces nouveaux outils, dont le contenu est à définir précisément et qui pourrait avoir lieu en octobre, par exemple à la Cinémathèque.

### III Suivis divers

#### 1. Lien LSA sur les sites des autres associations

On regrette vivement l'usage du titre de « secrétaire de plateau » en lieu et place de « scripte » sur le site du SNTPT. Il était question que la modification soit prise en compte une fois la convention signée, mais visiblement il faudra relancer le syndicat à la rentrée...

Dans le même ordre d'idée, Francine Cathelain cherche à retrouver un livre pédagogique sur la fabrication d'un film dans lequel les attributions du poste de scripte étaient particulièrement sommaires.

### IV Echanges culturels

Ce mois-ci, les échanges s'orientent autour de l'Histoire.

Valérie Chorenslop nous recommande le documentaire *Das Kind*, de Yonathan Lévy (2010), sur le parcours émouvant d'une résistante juive roumaine.

Marie-Florence Roncayolo évoque le documentaire *The Flat*, d'Arnon Goldfinger (2011) qui soulève d'audacieuses questions historiques. Elle revient également sur sa lecture du roman de Nancy Huston, *Lignes de faille* (2006), qui met en perspective la vie de quatre membres d'une même famille au cours de leur sixième année, dans leurs époques respectives, en remontant le temps jusqu'à l'Allemagne nazie.

Chloé Rudolf cite un livre à son tour, *Le vieux qui ne voulait pas fêter son anniversaire* (Jonas Jonasson, 2011), roman suédois où la fuite d'un vieillard le jour de ses cent ans conduit le lecteur à revisiter avec humour les événements du XXème siècle.

Enfin, Mélanie Julien nous fait part de son enthousiasme pour la pièce *Cyrano de Bergerac* à la Comédie Française, mise en scène par Denis Podalydès. Le metteur en scène s'amuse d'anachronismes volontaires, notamment autour de la guerre de 14-18.

La prochaine réunion mensuelle s'annonce pour le vendredi 30 août.

Rédaction du CR : Virginie Cheval  
Relecture : Valérie Chorenslop et Marie-Florence Roncayolo